

Le patrimoine naturel

S'il existe quelques grands ensembles « verts » en Bretagne, la plupart des espaces naturels de la région sont très fragmentés; ils subissent la pression foncière et l'artificialisation. En 25 ans, les Monts d'Arrée ont ainsi perdu 3 500 ha de landes et près de 20 % de la flore régionale est aujourd'hui en voie de disparition. La biodiversité est aussi menacée par des espèces de la flore ou de la faune, introduites par l'homme et qui entrent en compétition avec des espèces indigènes. La Jussie, par exemple, a déjà colonisé 130 km de cours d'eau dans le bassin de la Vilaine.

De nombreuses institutions et associations en Bretagne mènent des actions pour connaître, protéger, conserver et sensibiliser le public au patrimoine naturel régional, à sa richesse et sa fragilité.

Le réseau écologique européen Natura 2000 **1** compte 73 sites bretons. Plus de 16 000 ha d'espaces naturels, gérés par le Conservatoire du littoral, les Conseils généraux **4** et les associations, ont été achetés pour être soustraits à l'artificialisation, au manque d'entretien ou au grignotage urbain. Des programmes, comme les contrats Nature **3**, mènent des missions de connaissance et de gestion impliquant des associations naturalistes, des Syndicats mixtes ou des communes bretonnes.

Nouveaux venus dans les outils réglementaires, les espaces remarquables de Bretagne **5** sont des réserves naturelles régionales mises en place par le Conseil régional de Bretagne. Le sillon de Talbert et le marais de Sougéal devraient être les premiers sites classés.



© B. Fritsch


Drosera

Quelques chiffres à retenir pour 2004

- 26 % d'espaces naturels
- 200 tourbières recensées dans le Finistère
- 1 664 espèces de plantes supérieures
- 37 plantes font l'objet d'un plan de sauvegarde
- 130 km de cours d'eau du bassin de la Vilaine colonisés par la Jussie
- près de 3 000 espèces animales marines ou continentales identifiées
- 856 zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique
- 989 infractions relevées par la police de la chasse et de la faune sauvage

Les milieux naturels

En Bretagne, les espaces naturels occupent plus de 26 % de la surface régionale. Landes, tourbières, dunes, vasières, etc. constituent une mosaïque extrêmement riche et diversifiée de milieux maritimes, littoraux et intérieurs.

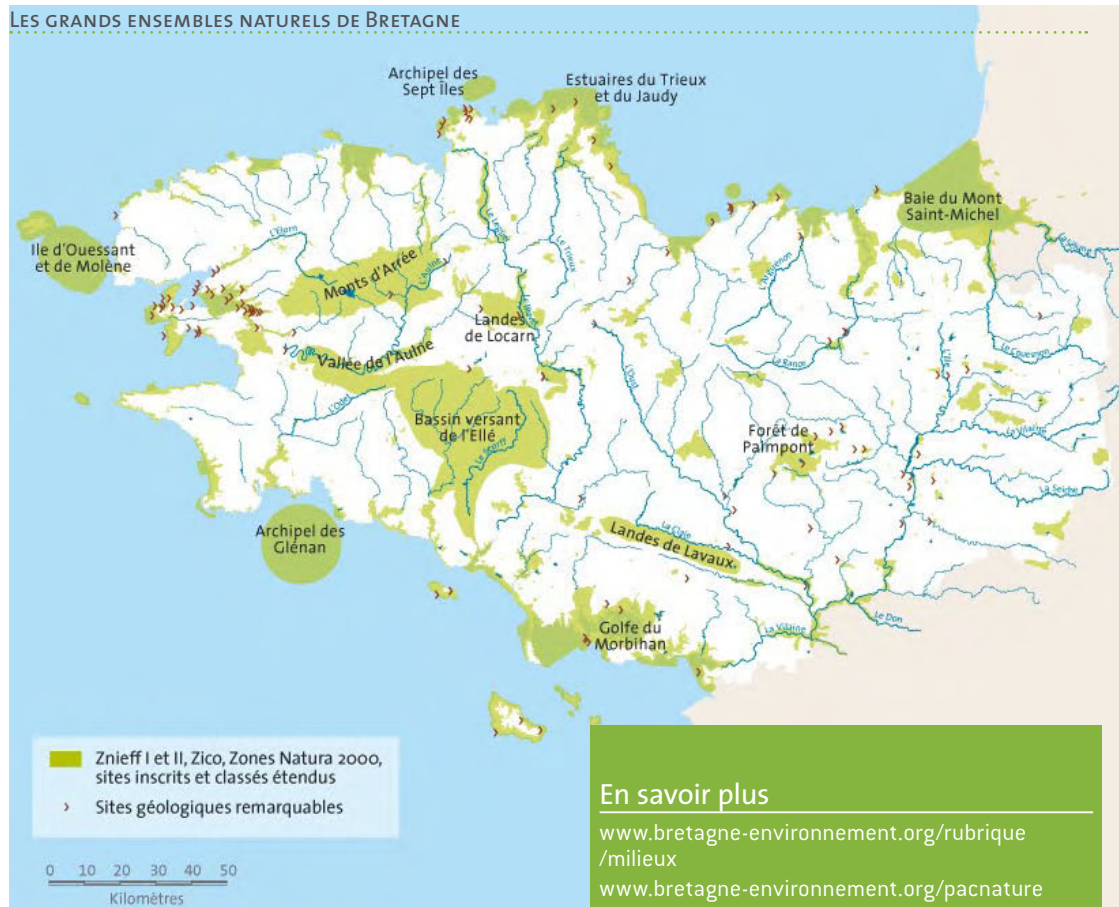
On y trouve de grands ensembles territoriaux tels les Monts d'Arrée, les landes de Lanvaux, la forêt de Paimpont, le golfe du Morbihan ou la rade de Brest. De nombreux sites de faible superficie sont aussi d'un grand intérêt pour des espèces végétales ou animales sédentaires ou migratrices .



© R. Lucas

Roselière (Tréguennec)

LES GRANDS ENSEMBLES NATURELS DE BRETAGNE



En savoir plus

www.bretagne-environnement.org/rubrique/milieu

www.bretagne-environnement.org/pacnature

« La Bretagne. La géologie, les milieux, la faune, la flore, les hommes » Delachaux et Niestlé, 2003

« Curieux de Nature » Ouest France, 1997

Sources

Données et carte : Diren 2005, Route 500 - IGN 2005

Les landes

Couvrant environ 2,6 % de la superficie régionale soit près de 72 000 ha, les landes sont l'un des paysages les plus typiques de Bretagne. Les plus étendues d'entre elles se situent dans les Monts d'Arrée (15 000 ha environ) et sur quelques secteurs littoraux comme, par exemple, la presqu'île de Crozon, le cap Fréhel ou encore Belle-Ile. On les rencontre également clairsemées au milieu des cultures et boisements (Landes de Lanvaux, de Paimpont, du Mené, etc.).



Bruyère ciliée

Aménagements divers, défrichements agricoles et boisements artificiels menacent ce milieu. De ce fait, la flore change et des habitats spécifiques à des espèces rares disparaissent. Ainsi, la surface occupée par les landes des Monts d'Arrée a diminué de plus de 3 500 hectares en 25 ans.



© IAV
La Vilaine

Le bocage breton

Élément « culturel » du paysage rural breton, le bocage est aussi reconnu pour réguler le ruissellement des eaux de pluie, limiter l'érosion des sols (voir page 76) et favoriser le maintien de la biodiversité dans les zones de culture. Une enquête, menée en 1997 par la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, chiffrait à 251 000 km la longueur cumulée du bocage breton.

Situé essentiellement sur des propriétés privées, sa réhabilitation ne peut se faire qu'à l'initiative de propriétaires volontaires. En 2004, 514 km de haies ont ainsi été plantées. Il est cependant difficile de quantifier le linéaire de haies qui disparaissent chaque année.

Les eaux continentales et les zones humides

Rivières, lacs et étangs s'étendent sur 1,3 % du territoire breton (soit près de 35 800 ha - voir page 71). Mais l'eau domine de nombreux autres milieux comme les tourbières, les marais, ou encore les fonds de vallées inondables. Tous sont des « zones humides » et l'ensemble couvre 0,4 % du territoire breton (soit environ 10 600 ha).

Particulièrement remarquables parce qu'elles abritent des espèces animales et végétales rares, les tourbières disparaissent peu à peu suite à des drainages ou des boisements. L'actualisation de l'inventaire des tourbières du Finistère, réalisé en 2004, a permis d'en recenser 200 (dont 11 d'intérêt national) pour une superficie totale de 3 300 ha.

En savoir plus

- www.bretagne-environnement.org/rubrique/landes
- www.bretagne-environnement.org/rubrique/bocage
- www.bretagne-environnement.org/rubrique/tourbieres
- www.pole-tourbieres.org/Bretagne.htm
- « De la haie au bocage » Inra 2003
- « Tableaux de l'agriculture bretonne » Draf 2004
- « Les clés du bocage des Côtes d'Armor » CG22 2002

Sources

Données : Draf 2005, CG29 2005.

La forêt

La forêt bretonne couvre 12 % du territoire régional contre 28 % au niveau national, soit une superficie totale de 316 000 ha (peupleraies comprises). Sur les vingt dernières années, elle s'est étendue d'environ 3 000 ha/an.

Une dizaine de massifs dépassent les 2 000 ha : la forêt de Paimpont, de Rennes, de Lanouée, de la Hardouinais, de Quénécan, etc. Particularité bretonne, la forêt privée est nettement plus étendue que la forêt publique. Les particuliers gèrent ainsi près de 283 000 ha soit 89,5 % de la surface boisée totale. Au-delà des massifs forestiers, les bosquets, les haies et les arbres épars (environ 20 000 ha) représentent des surfaces non négligeables qui participent à la diversité des paysages bretons.

Le patrimoine géologique

Le patrimoine géologique, c'est la mémoire de la Terre.

Dès 1993, des géologues universitaires de Rennes et de Brest ont effectué un inventaire des sites bretons d'intérêt géologique. Depuis 1999, il est repris, complété et évalué, selon des critères tels que rareté, unicité, exemplarité, intérêt scientifique, intérêt pédagogique, etc.

Cet inventaire retient 136 sites : 35 en Côtes d'Armor, 47 en Finistère, 25 en Ile-et-Vilaine, 29 en Morbihan (voir carte page 27). Au total, 38 sites présentent un intérêt national et 55 un intérêt régional. A titre d'exemple, l'île de Groix (56), la presqu'île de Crozon (29), le sillon de Talbert (22), etc., sont des sites géologiques remarquables d'intérêt national.

Le Maërl

Les côtes bretonnes abritent des milieux marins remarquables d'un point de vue écologique comme les récifs d'Hermelles, les herbiers de Zostères, les champs de laminaires et les bancs de Maërl.

La majeure partie des bancs de Maërl de la Manche et de l'Atlantique se trouve en Bretagne. Ressource non renouvelable, ils sont menacés de disparition sous la pression de l'extraction (voir page 51) et du développement de la Crépidule (voir page 37).

Formés à partir d'algues rouges calcaires s'accumulant localement, ce Maërl constitue des habitats qui hébergent de riches populations d'invertébrés dont de nombreuses espèces de coquillages et poissons à très forte valeur marchande. Cette espèce originale est le support d'une biodiversité exceptionnelle sur chaque site ; on y a dénombré jusqu'à plus de 600 espèces.

Ainsi, le banc des Glénan est un des dépôts les plus importants de la région, avec un volume estimé à 11 millions de m³. Il se situe en site classé et en zone Natura 2000. Si l'extraction s'y maintient au niveau actuel, on peut estimer qu'il aura pratiquement disparu en moins de 100 ans, voire en 50 ans.



© Y. Gladu

Banc de Maërl en rade de Brest



© Max Jonin / SGMB

Carrière de la Murette (35)

En savoir plus

www.bretagne-environnement.org/rubrique/bois-et-foret

www.sgmb.univ-rennes1.fr

« Etat des lieux de la forêt bretonne » PEFC, 2002

« Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne » SGMB

« Les bancs de Maërl » Rebent 2003 (à télécharger sur www.ifremer.fr/rebent)

« Evaluation de la santé des bancs de Maërl de la pointe Bretagne » J. GRALL et C. HILY, laboratoire des Sciences de l'Environnement marin de l'IUEM, septembre 2002

Sources

Données : PEFC 2005, SGMB 2005, Ifremer 2003, Diren 2005.